# ROUBAIX

**Nouvelle Boulangerie.** — Depuis quelques jours, de nombreuses dames viennent se plaindre à la police qu'on les passant dans les rues, elles sont abordées par des inconnus de bien et propos.

Jeudi, vers 3 h. 1/2, Mme Saladin, demeurant 202, Grande Rue, fut ainsi accostée en passant sous le pont de chemin de fer par deux gamins et quatre filles qui les entourèrent son passage.

Hier, vers 4 h. 1/2, la même bande vola dans la même manière les ressources de Mlles Pierre Parent, demeurant, 4, rue du Marquis et de Longue Haie, demeurant rue Saint-Louis, 44, tandis qu'elles passaient sous le pont du chemin.

Les deux demoiselles déposèrent une plainte entre les mains de M. Grimaldi, commissaire de police de la surveillance, à qui elles donnèrent un signalement complet de deux des voleuses, qu'elles désignèrent au sous-brigadier Cottenet, au moment où elles tâchaient d'opérer boulevard Gambetta.

Conduites au commissariat, elles furent trouvées portantes des poignées volées et avouèrent.

A la suite de l'enquête, toute la bande a été mise en état d'arrestation et a été composée de : Pierre Lulier, 14 ans, sans profession, 17, rue des Fossés; Marcel Albert, 13 ans, rue Magenta, 23; Dumesnie Marie, 17 ans, fraudeur, rue Magenta, 5; Pennequoux Mélanie, 16 ans, hâleuse; Marie, 14 ans, fraudeuse; Louise, 13 ans, écolière, rue Magenta, 5.

**Vol de bicyclette.** — Hier, vers 11 heures 1/2 du matin, M. Cas-Voreux Edmond, âgé de 23 ans, négociant en laines, demeurant rue d'Inkermann, 39, entrait dans un bâtiment dans les bureaux de M. Richard-Desrousseaux, rue du Grand-Chemin, en laissant son vélo dans la cour de la maison.

En sortant quelques minutes plus tard, M. Cas constata qu'on lui avait dérobé sa machine presque neuve, d'une valeur de 325 francs, de système Wolff Amédée-Clément, à caoutchouc, jantes en bois noir, garnies cuivre, poignées recouvertes d'une toile cirée.

**Vol d'une montre.** — Mardi dernier, vers deux heures et demie, pendant une courte absence de Mme Delmasure Elodie, femme Kerschot Alphonse, âgée de 36 ans, ménagère, demeurant rue de la Guinguette, 80, un voleur s'était introduit chez elle, a enlevé une montre en argent d'une valeur de dix francs qui était accrochée à un clou dans la cuisine du rez-de-chaussée de la maison.

**Coups et blessures.** — Procès-verbal pour coups et blessures à M. Louis Dehem, 31 ans, gutscheur, rue Christophe-Colomb, 3, a été dressé à Vermaire Isidore-François, âgé de 39 ans, maçon, demeurant place du Progrès et à Heuvel Jules, dit « La Paisden », 24 ans, demeurant rue de Flandre 115.

Les deux incriminés sont en fuite.

**Statistique sanitaire du mois d'octobre.** — Pendant le mois d'octobre dernier, l'état-civil a enregistré : 227 naissances, 126 légitimes et 22 illégitimes; 11 mort-nés, 3 légitimes, 8 légitimes 70 mariages et 3 divorces; 75 décès.

Les 152 décès ont été causés par : Fièvre typhoïde, 7. — Scarlatine, 2. — Cagoulache, 3. — Choléra nostras, 3. — Tuberculose des poumons, 21. — Tuberculose des méninges, 1. — Autres tuberculoses, 2. — Cancer, 9. — Méningite simple, 1. — Congestion cérébrale, 1. — Maladies organiques du cœur, 9. — Bronchite chronique, 4. — Pneumonie, 4. — Autres affections de l'appareil respiratoire, 9. — Affection de l'estomac, 1. — Diarrhée et entérite, 12. — Néphrite, 15. — Septicémie puerpérale, 1. — Débilité congénitale, 9. — Débilité senile, 4. — Morts violentes, 3. — Autres causes, 39.

Il est mort : 46 enfants de moins de 1 an ; 9 de 1 à 5 ans ; 10 de 5 à 49 ans ; 46 personnes de 20 à 39 ans ; 31 de 40 à 59 ans ; 23 de 60 ans et au-delà.

**Accidents du travail.** — A la Carbonnisation industrielle du Nord, Briet Clément, 38 ans 1/2, napier, demeurant rue Archimède, 122 bis, s'est fait des plaies au nouvel en tombant.

— Chez M. Jean Dupuyne, M. Lambert Jules, 42 ans, emballeur, demeurant rue de la Perche, s'est fait un tour de reins en manœuvrant des balles.

— Chez M. Alfred Motte et Cie, M. Lombart J.-B. 30 ans, laveur, demeurant à Wattrelos, s'est contusionné le pied gauche dans son atelier.

— Chez MM. Prouvost, frères et Barennes, M. Manbeck Henri, 25 ans, tisseur, demeurant boulevard de Beffroi, 27, a reçu un coup de navette dans l'oreille gauche.

— A la Boulonne anonyme de peignage, M. Bernard Jules, 38 ans, demeurant à Wattrelos et en le pied gauche écrasé par la chute d'un renversement d'un wagon.

— Chez M. Motte Bossut, fils, M. Dutrieux Alfred, 18 ans, rattacheur, demeurant rue Molière, pour Pelin 4, a eu le bouton droite contusionné par les contre-maîtres d'un rendeur.

— Chez M. Huet et Mac Avoy, M. Nutin Louis, 40 ans, tisserand, demeurant à Boulogne, a reçu un coup de navette à l'œil droit.

**Les cours de cotons.** — Les cours des cotons étaient hier de 46 fr. 67 sur novembre et de 47 fr. 25 sur décembre ; 47 fr. 25 sur avril.

**A la Roubaisienne.** — C'est ce soir samedi, à neuf heures précises, qu'aura lieu la soirée intime organisée par l'Honneur des gymnastes partant pour les drapeaux.

Un programme des plus alléchants a été composé par la commission du Rien qui n'est assurément le concours d'artistes distingués.

Après la partie concertante aura lieu la distribution des cadeaux offerts aux concurrents ayant le distribution des diplômes aux lauréats de l'amicale d'entre.

La soirée sera terminée par un punch d'adieu offert aux futurs soldats.

Le comité convie les participants et que les membres de la Roubaisienne, anciens, actifs, et pupilles pour donner à ceux qui vont accomplir leur service militaire, une preuve nouvelle de sympathique camaraderie.

Tout le monde remarque aux *Galeries Eclectiques*, le choix immense des *Fourrures* et leur bon marché réellement extraordinaire. (45 à 49, rue Nationale, Lille).

**Savon Paris-Mendaz**
**POUR LE LINGE ET POUR LES LAINES**
*Seuls Exposants* : Exposition de Paris 1900
**Hors Concours : Exposition de Paris 1900**

Voir à la de page : la **grande vitrine en vente à la Pataïde des Nouveautés, à Roubaix.**

## WATTRELOS

*La Fraude.* — Le brigadier Delesalle et le sergent Demarchelier, ont arrêté un jeune ouvrier, George Cousseau, 18 ans, demeurant à Lille, rue des Sections, 25, coiffeur de 2 fil. de cafè vert, valeur 21 fr., 33.000 allumettes, valeur 33 fr.

*Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réuni mardi soir, à 5 heures.

## CROIX

*Attention à la fausse monnaie.* — Il circule en ce moment dans la commune des fausses pièces de cinquante centimes en plomb, millésime 1898 et à l'effigie de la Semeuse.

Le public recherche les auteurs de cette émission.

*Violences légères.* — Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Hilaire, demeurant à Fives-Lille, Maurice, jeune d'abord, boulevard de la Chapelle, à Croix, le jeune Martino Charles, âgé de 14 ans, marchand de poterie, demeurant à Roubaix, 306, boulevard Gambetta.

*Arrestation d'un voleur de savon.* — Jeudi soir, en rentrant avec sa voiture, le domestique de chez MM. Renard Roquet et Cie, teinturiers rue des Ogiers, surprenait une résistance en portant la partie haute, lorsque ce dernier qui avait et trouva caché sous la porte un énorme pain de savon dégraissant.

Le domestique en informa ses patrons et une sourcière fut établie.

Quelques instants plus tard la police mettait en état d'arrestation un ouvrier de Fives, Olivia Hector, 46 ans, demeurant à Croix, rue Roche, qui mettait prendre le savon qu'il avait caché.

Conduit devant M. Ségale, commissaire de police, Masson avoua être l'auteur de cette tentative du vol.

Il a été conduit à Lille.

# TOURCOING

## Toujours la « Charité »

Il est rare que les lecteurs connaissent sous la bonne pseudonyme de la «Charité» s'en vondrait décemment les exploiter à cette occasion de montrer les ténèbres de compassion envers les malheureux qu'il a en réserve au fond du cœur. Depuis tantôt trois ans qu'il s'est révélé à nous, combien de libéralités n'avons-nous pas eu à enregistrer !

Lorsque les temps sont heureux, que le chômage ou les rigueurs de la température font augmenter le nombre des misères ; qu'une tombola est sondée publique ; qu'une œuvre, une association de bienfaisance, d'initiative privée tenue un appel à la générosité publique, alors la «Charité» intervient toujours pour une large part.

Huit jours ne se sont à peine écoulés depuis la réception d'une somme de 50 francs dont elle a bénéficié notre *Association du Bonnet charitables de Tourcoing et l'Union des femmes de France* ; et voilà que notre généreuse correspondant nous fait parvenir un nouveau don, pour les pauvres de Roubaix cette fois, à qui une situation assez pénible est bien par suite du manque de pensionnés qu'accorde le Bureau de Bienfaisance de cette ville et des travailleurs qui ont lieu entre l'administration charitable et la municipalité.

Notre collaborateur M. Véran a résumé dans un article paru avant-hier, les polémiques engagées entre le « Journal de Roubaix » et l'Egalité » et fait remarquer qu'on pourrait peut être remettre à plus tard la recherche de la responsabilité de la situation actuelle, mais que ce qui importe avant tout c'est de penser aux pauvres et de s'ingénier à trouver les moyens de parer au défaut.

Il faisait même un appel au dévouement et à la générosité du philanthropique que n'ouvrent pas les haines politiques, partisit de l'organisation possible de fêtes de bienfaisance, etc.

En réalité ce n'est pas la charité privée qui doit pourvoir à l'alimentation de la caisse d'une administration d'assistance publique, pour ce qui est des secours ordinaires alloués aux familles indigentes inscrites par ses contrôles.

Ce qui émane de la charité privée et tombe dans la caisse d'une administration charitable doit revenir aux pauvres sous forme de supplément de secours.

C'est du reste ce qui se passe chez nous, à Tourcoing, où, grâce à des libéralités de nos concitoyens, l'administration du Bureau de Bienfaisance peut, de temps à autre, procéder à des distributions de secours extraordinaires.

Des subsides versés aux particuliers et qui n'auraient pas cette affectation, encourageraient simplement d'une somme équivalente à leur importance le budget municipal, puisque c'est de la ville que Pâlemiendrier et le Bureau de Bienfaisance reçoit en large subvention.

Mais, revenons à notre généreux philanthrope « Charité » que la situation existant à Roubaix ne pouvait manquer d'intéresser.

Voici la lettre que nous avons reçue hier et qui est très curieuse à méditer en certains de ces passages :

Monsieur,

« Ce sont toujours les mêmes qui viennent avoir recours à votre bonne volonté. Je lis l'article de M. M. Véran, ce soir, en rentrant de voyage, et je vous fais un *appel de Fontaine* ; vous souvenez-vous d'une fable de La Fontaine : « le malade et l'âne », je crois ; le malade faisait un discours et l'enfant se noyait. C'est le même chose à Roubaix pour les malheureux : les journaux font de beaux articles. La Charité a même un leader article et puis les pauvres meurent de faim !

» Je me permets de vous adresser un bon pour les malheureux de Roubaix en signalant que grâce à l'article de M. Marius Véran, *les malheureux pauvres, mieux vus sans le* ceu (les quatre mots sont superposés avec une évidente intention dans la lettre originale) de Roubaix, trouvent d'une autre quelque pour semblable au point de vue du bien dans à cette d'un Rostachild.

» Agréez, etc.

*» La Charité. »*

La lettre renfermait un bon poste de 20 fr. qui sera versé dans la caisse du Bureau de Bienfaisance de Roubaix.

***

Nous ne commenterons pas la lettre, chacun pourra le faire à sa façon, mais il s'en dégage beaucoup de choses intéressantes.

**H. DUGARDIN.**

**Ouverture de la session de novembre au Conseil municipal.** — Le Conseil municipal se réunira, le jour mardi 18 courant, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville, pour l'ouverture de la session ordinaire de novembre, dont la durée, en tant que session budgétaire, sera de six semaines.

Voici la liste des affaires qui, entre autres encore on pourront être appelées dans le cours de cette session :

Comptes des dépenses inscrites.

Listes électorales de 1902. — Nomination d'un membre de la Commission de révision et de deux membres de la Commission de la délimitation.

Contentieux directes. — Liste des candidats présentant pour 1902.

Rectification des chemins vicinaux ordinaires pendant les années 1902, 1903 et 1904 — Mise en séquestration.

Abattoir. — Proposition de révision des taxes de location et autres perques en cet établissement.

Approbation des budgets et comptes administratifs communaux.

Usine à gaz. — Vente des goudrons. Adjudication infructueuse. Marché.

Id. — Cahier des charges pour la mise en adjudication de la fourniture des charbons.

Id. — Cahier des charges pour la mise en adjudication de la fourniture des plombs.

Congrégation des dames auxiliatrices du Purgatoire. — Demande d'autorisation. Avis du Conseil municipal.

Lycée de Tourcoing. — Demande de bourses communales.

Grande travaux d'utilité publique. — Désignation de la ville, conformément à la loi du 27 juillet 1899, pour travaux de voirie municipale.

Fixation du nombre des ouvriers d'entretien d'une conduite d'eau potable formulée par les propriétaires riverains.

Fanfare des Trompettes de la Revanche Tourcoing-noise » — Demande d'augmentation de subvention.

Plan d'alignement du quai de Bordeaux. Réclamations produites à l'enquête.

Service des eaux. — Fontaine de domaine-intérêts intimités par Mme Gossart, de Marchiennes. Propositions de transaction.

Budgets des hospices et du Bureau de bienfaisance pour 1902. Avis du conseil municipal.

Budget primitif de Tourcoing pour 1902.

Cessions de terrains à la voie publique.

Réceptions de travaux et travaux.

**RAPPORTS DE COMMISSIONS**

Voirie : Demandes de classement de diverses rues particulières. — Chemin de fer du Nord. Gare de Tourcoing. — Réorganisation d'un chemin rural. — Attribution de l'indemnité allouée.

**Un jeune imprimeur grièvement blessé.** — Victor Bille, 14 ans, imprimeur, chez Albert Dutheur, relieur, rue du Château, a eu la dernière phalange du médius gauche écrasée et s'élevée entre la bielle et le porte roulant d'une presse à imprimer. Le docteur Dufossez a procédé à l'amputation de la phalangette. L'incapacité complète du travail est évaluée à quatre jours, et l'auteur de l'accident une incapacité permanente partielle.

**Brûlures graves par une explosion de fonte.** — M. Henri Lachenal, 20 ans, fondeur, chez André Crayé et Cie, fondeurs en fer, rue de la Tombe, a été gravement brûlé au pied gauche, à l'avant-bras gauche et à la région lombaire, par suite d'une explosion de fonte. M. le docteur Vienne a soigné le blessé qui a été transporté à son domicile rue Colbert. L'incapacité de travail sera de trois semaines environ.

**Accidents du travail.** — M. Victor Petite, 20 ans, chaudronnier, en service de Pierre Delannoy, rue du Tilleul, s'est fait une contusion au bras droit en portant un sac. Incapacité Prévoyant, 8 jours.

— M. Jules Dhestermes, 27 ans, tisserand chez Ves Florian Desplanques, rue Beaurepaire, s'est piqué à la main droite par un clou de bois. Docteur Dewyn, dix jours.

**Société de Tir et d'Instruction Militaire des Anciens Soldats de Tourcoing.** — Le Bureau agent accepté l'invitation faite par la Société de tir aux Drapeaux et le 11 du Conseil des Officiers de Tourcoing, s'associer à une messe qui sera dite en l'église du Sacré-Cœur, le dimanche 10 courant, à 11 heures 1/2, avec la concours de la Musique Municipale, pour la mémoire des Soldats de Tourcoing, morts au service de la France. La Commission invite les sociétaires et membres honoraires et y assister, de vouloir bien se grouper au local, Café du Centre, à 11 heures très précises du matin.

La même jour à 2 heures, sous l'en au Café Moore, Boulevard Gambetta, le Bureau assurer par tous les sociétaires et membres honoraires.

La Commission espère que tous les membres assistaient à cette belle réunion.

**Fanfare « les Inalmes ».** — La Commission rappelle aux musiciens la soirée du dimanche prochain 10 novembre, pour visiter aux membres honoraires et amis faisant partie de la Société.

Rendez-vous au local à 8 heures.

Départ à 2 h. tph. heure militaire. Il est compté sur l'assistance de tous les sociétaires, afin de pouvoir être libres pour cinq heures.

A Pissue, des instructions seront données au sujet du concert qui doit avoir lieu le dimanche suivant dans la salle des fêtes de la place Lavoisier et auquel la fanfare doit prêter son concours.

**Les arrivages aux halles.** — Il est arrivé hier aux halles : marce, 2150 k. ; harengs, 1750 k. ; huîtres, 3000 k. ; moules, 100 k. ; pommes de terre, 350 k. ; carottes, 50 k. ; oignons, 70 ; beurre, 62 k.


**LANNOY**
**WILLEMS**


*La fraude.* — Le sous-brigadier Boquet et le préposé Bagrosie, ont mitionné deux individus porteurs de 3 bottes d'allumettes et de 6 paquets bottes de tabac, d'une valeur de 278 fr. 60. Félicitations à ces braves agents.

# LILLE

## Deux Français arrêtés en Allemagne

*Nous avons publié hier, matin, une dépêche* de deux de nos compatriotes, MM. Delannoy et Thomas attachés aux ateliers de construction de Le Madeleine, d'où il résultait que ces voyageurs sans être arrêtés avaient eu quelques difficultés avec la police allemande. Ces renseignements qui sont reçus à Lille la nuit dernière, nous ont confirmé ces renseignements. C'est à leur retour d'Allemagne entre Metz et Thionville que c'est produit cet incident.

Se trouvant dans le train, MM. Delannoy et Thomas avaient échangé des réflexions au passage sur les forts de Metz et sur l'éducation militaire en Allemagne, une conversation très jutilée par le départ de la classe qui avait lieu ces jours-là.

Ces propos sans importance furent entendus par des officiers prussiens qui s'empressèrent de dénoncer nos concitoyens à la police. En arrivant à la gare d'Uzel, MM. Thomas et Delannoy furent mis à la disposition de la police allemande qui ne connaissant pas notre langue, leur demandèrent en allemand leurs papiers. Comme ils présentaient des cartes de visite et des papiers d'affaires, ils ont dû, pour d'autre sur eux, les agents indélicatement pour avoir d'autres preuves du leur identité. Peut-être ont-ils trouvé dans le portefeuille de la carte de collaborateur à la *Revue Noire*, une revue métallurgique illicite, dirigée par M. Lefebvre, cette signée par M. Delory, maire de Lille. Cela *suffit* et ces *conscrits* furent arrêtés.

L'arrestation avait duré exactement deux heures.

## Les cérémonies extérieures du culte

C'est aujourd'hui à 9 heures que pour la troisième fois vérrdra devant M. Lancien, juge de paix, l'affaire comme son tenant « à l'Arrêté municipal sonnant les cérémonies extérieures du culte » enfreint par 9 curés de notre Ville Commune l'affaire est toujours devant le Conseil d'Etat, M. Betaille demandera un nouveau sursis de trois mois.

## Grave tentative de cambriolage

Décidément, nos Robert et nos Bertrand filous sont en travail. Il ne se passe pas de jour où nos hôtels ne puissent constater leurs exploits. La nuit dernière, ils se sont signalés par de nouveaux méfaits.

*Après avoir vainement essayé d'ouvrir une* petite porte donnant accès aux bureaux et magasins de M. Duvauchelle-Vandenbergue, négociant en huiles, 47, rue Nationale, ces forcenés inventèrent un mouvement de sa et vient à la grande porte et firent sauter ainsi les verrous de leurs portes.

Ils étaient dans le place en habitués de la maison ; ils ne dérigèrent vers le coffre-fort et emportèrent seulement de la défonceur avec des ciseaux à bois.

Troublés sans doute dans leur besogne, ils quittèrent alors la maison sans fouiller les bureaux. La patrouille commise de la salle était arrêtée quatre heures du Marché Roubaisien à porté plainte vendredi matin.

**Mouvement Régulier.** — Le parquet J. S. Lemay, 27 ans, demeurant rue Jeanne de la Flèche Dubois, employé de transports de Lille, à Valenciennes, a été arrêté pour la perte de quelques vides de chaudières à Lille, s'est aperçu en arrivant à destination de la disparition de six paquets contenant chacun sing boîtes de sucre de 25 kilog. et un baluch de café, le tout estimé 1200 fr.

Une enquête est ouverte sur sa plainte.

**Dans la police.** — Ainsi que nous l'avons annoncé hier matin, M. Jérôme est nommé chef de la sûreté. M. Rousseau, commissaire de 7e arrondissement, passe au 4e arrondissement. M. Lorignement, le nouveau commissaire, remplacera M. Rousseau au 7e arrondissement.

**Cambriolations.** — Hier vendredi il a été passé à la Mairie, à l'adjudication des travaux pour l'installation d'un chauffage pour le vapeur dans l'aile droite de l'Hôtel-de-Ville. M. Gil, ingénieur à Lille a été déclaré adjudicataire moyennant la somme de 24.000 francs.

# LE NORD

## DOUAI

### Un suicide à Obies

M. François Dupont, sans profession, a été retrouvé pendu, au lieu dit Bollette, à proximité du bois. Il était âgé de 65 ans ; on ignore la cause de ce suicide. M. le docteur Mesnil, de Douay, a fait les constatations d'usage.

## DUNKERQUE

### Tentative d'assassinat et suicide

*(Mouvement détaillé)*

*L'état de la femme Marie Butez qui a reçu* hier, deux coups de revolver est satisfaisant.

La Mesnera en sort est pas grave et celle du bras n'inspire pas d'inquiétude.

Cette femme, qui a été interrogée, a déclaré qu'elle n'avait jamais eu de relations avec son meurtrier. Elle déclare le nous avec lui, rencontré en cabaret, mais elle affirme que c'est tout.

Elle a déclaré que le père Bouvarte s'était présenté hier matin chez elle et qu'il avait voulu à toute force l'emmener à l'estaminet de la *Nouvelle Calédonie* qui est situé à quelques pas de là.

Etant refusé à suivre Bouvarte, ce dernier entra dans une grande colère et sortit son pistolet.

— Tu veux me peut, aussi dit la femme Butez.

— Oui, répliqua, paraît-il le vieillard, si tu me refuses l'entrée de la maison.

Puis il tira sur elle, atteint que nous l'avons déjà relaté.

Lorsque, un vieux pistolet à deux coups, qui provenait d'un dépôt de cinque Banger, était chargée avec des petits clés en plomb.

Voyant sa victime étendue le sang dans une mare de sang, le meurtrier traversa la rue, entra chez lui et dans le petit jardinet qui précède sa maisonnette, se fit mettre la corvelle avec son fusil.

Du voisin, nommé Crous, fortement du drame et c'est lui qui s'en fit aussitôt prévenir la gendarmerie de St-Pol.

Depuis l'enquête, le vieux Bouvarte, depuis la mort de sa compagnie, il y a de cela 2 ans, s'adonnait à la boisson et fréquentait la femme Butez. Cette dernière, qui est âgée de 40 ans, a eu 18 enfants dont 9 sont encore en vie.

Le père, Benoit Bouvarte, qui lui, était âgé de 49 ans, était veuvage et divorcé.

Il avait quitté sa femme il y a environ 25 ans pour vivre avec une nommée Josephine Scorie, avec qui il avait eu plusieurs enfants.


**Si VOUS VOULEZ AGRÉABLE**
Manger avec appétit.
Rétablir votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une pommmadine


Ce vieux, vêtu d'une vieille vareuse de l'excellent Vin de BANYULS-THELLES, quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux Convalescents.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exigez, plus quelquefois, l'étiquette sur la bouteille exige les nombreuses contrefaçons.

# TRIBUNAUX

## *Tribunal Correctionnel de Lille*

*Audience du 8 novembre 1901*

Présidence de M. Zée, vice-président. — Assesseurs, MM. Villette et Allard, juges. — Ministère public : M. Vanoostenobel, ings suppléant.

Un accident à l'église de Notre-Dame de Lourdes à Tourcoing. — Le premier avril dernier, à Tourcoing, des ouvriers démolissant l'échafaudage de l'église de Notre-Dame de Lourdes, les deux premiers plaisaient pour aller dans un cavier charpentier, Polydore Derbiquet, jetait les matériaux dans le chantier.

Cétait le moment où les enfants arrivaient pour le catéchisme. L'un d'eux, âgé de 12 ans, Clothaire d'Hesse, reçut sur lui le coin d'une chaîne qui le blessa très légère, au crâne et à l'œil fort gravement. L'œil malgré tous les soins est probablement définitivement perdu.

Bénéficiant d'abord être l'auteur de l'accident, la planche qui blessa l'enfant serait tombée en haut de la bâche en cloison. Une enquête fait mieux démontra qu'il n'y avait rien le jour de l'accident de planches en haut du cloisonnement et que Derbiquet produisit bien le coin qui blessa le jeune.

Le jugement a été rendu vendredi matin.

**Tentative de Dévisage.** — Le parquet J. S. Lemay, 27 ans, demeurant rue Jeanne de la Flèche Dubois, employé de transports de Lille, à Valenciennes, a été arrêté pour la perte de quelques vides de chaudières à Lille, s'est aperçu en arrivant à destination de la disparition de six paquets contenant chacun sing boîtes de sucre de 25 kilog. et un baluch de café, le tout estimé 1200 fr.

Une enquête est ouverte sur sa plainte.

**Dans la police.** — Ainsi que nous l'avons annoncé hier matin, M. Jérôme est nommé chef de la sûreté. M. Rousseau, commissaire de 7e arrondissement, passe au 4e arrondissement. M. Lorignement, le nouveau commissaire, remplacera M. Rousseau au 7e arrondissement.

**Cambriolations.** — Hier vendredi il a été passé à la Mairie, à l'adjudication des travaux pour l'installation d'un chauffage pour le vapeur dans l'aile droite de l'Hôtel-de-Ville. M. Gil, ingénieur à Lille a été déclaré adjudicataire moyennant la somme de 24.000 francs.

**Mouvement Régulier